

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 06 Décembre 2022 19 heures 00

-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-

GF/EB

N° 002923

Direction générale des services -Intercommunalité -Rapports annuels 2021 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement

Affiché le :

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de Véronique ARNAUD-DELOY, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS: Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), M. Jean AILLAUD

ETAIENT PRÉSENTS: Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseillère Municipale), M. Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal), Mme Dominique SANTONI (Conseillère Municipale), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale)

Le Mardi 06 Décembre 2022 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 30

novembre 2022, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la

ONT DONNÉ PROCURATION: M. Pierre DIDIER donne pouvoir à Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), Mme Sabrina HARCHACHE donne pouvoir à M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), M. Denis DEPAULE donne pouvoir à M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON donne pouvoir à Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), Mme Célia BARBIER donne pouvoir à M. Jean AlLLAUD (1er adjoint), M. Nathan SAIHI donne pouvoir à M. Yannick BONNET (7ème adjoint)

ABSENTS EXCUSÉS:

ABSENTS: Mme Julie BOVAS (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, M. Yannick BONNET est nommé(e) Secrétaire.

INFORMATION SANS VOTE

Le rapport sur le prix et la qualité du service public (RPQS) est un document produit tous les ans permettant de rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée.

C'est un élément clé dans la mise en œuvre locale de la transparence et de la gouvernance des services d'eau et d'assainissement.

Conformément à l'article L2224-5 du code général des collectivités territoriales, le rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement doit être présenté à l'assemblée délibérante de chacune des communes adhérentes à l'EPCI.

Cette présentation doit être faite au plus tard dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné

Accusé de réception en préfecture 084-218400034-20221206-002923-DE Date de réception préfecture : 12/12/2022 Lecture est donnée des deux rapports annuel 2022 du Président de la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon sur le prix et la qualité du Service Public de l'eau et de l'assainissement.

LE CONSEIL MUNICIPAL

PREND ACTE, de la présentation des deux rapports annuel 2022 du Président de la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon sur le prix et la qualité du Service Public de l'eau et de l'assainissement.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE Véronique ARNAUD-DELOY

> Accusé de réception en préfecture 084-218400034-20221206-002923-DE Date de réception préfecture : 12/12/2022